

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON**

Délibération n°52/2021

Nomenclature ACTE :
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mil vingt et un, le 16 novembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	10	13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Nicole BUVIN, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Nicolas CHEVALLIER, Emilie BERGONHE, Philippe PERCHE, Olivier PERRIER, Damien LESPINASSE et Josette DOURBIAS.

Pouvoirs :

Aurélien GILBERT donne pouvoir à Emilie BERGONHE
André EMMENDOERFFER donne pouvoir à Stéphanie CUSIN-PANIT
Nicole BUVIN donne pouvoir à Christian FOURNET

Absents excusés : Cheyenne GREAULT et Gilles JACQUET

Date de la convocation :
8 novembre 2021

Secrétaire de séance : Christian FOURNET

Date d'affichage :

**APPROBATION DE DEVIS COMPLEMENTAIRES POUR
L'AMENAGEMENT DU BATIMENT DU MUSEE**

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

Madame le Maire rappelle qu'il est nécessaire de réparer ou changer la porte principale du musée, en mauvaise état ainsi que la porte d'entrée du logement sous le clocher.

Elle ajoute que des travaux supplémentaires d'isolation et de plomberie sont également à prévoir.

Après examen des devis présentés,

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de retenir les devis suivants :

- SARL MARCADIER pour un montant de 3 660,00 € HT soit 4 392,00 € TTC pour la porte d'entrée principale,
- BAPTISTA RENOVATION pour 3 582,65 € HT soit 4 086,83 € TTC pour les travaux d'isolation et de plomberie.

Un devis complémentaire sera demandé à l'entreprise MARCADIER pour la porte d'entrée sous le clocher.

Le montant total du budget de l'opération 00170 « aménagement du musée » s'élève donc après approbation de ces deux devis à 95 134,65 € soit 110 533,55 € TTC.

Pour extrait certifié conforme,
Hérisson, le 19 novembre 2021
Le Maire,
S. CUSIN-PANIT

